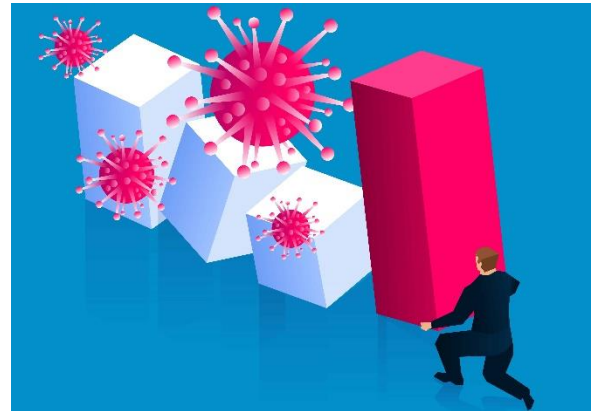


FALC avis 2021/09 du CSNPH



Objet :

Le Plan de relance :

- Le plan de relance, ce sont des décisions que le gouvernement prend pour aider l'économie et le futur après le COVID.
- La Commission européenne donne aussi de l'argent pour aider si la Belgique lui explique le plan de relance.
- Le plan de relance du gouvernement c'est :
 - Aller plus vite pour que l'économie respecte la planète et tout le monde.
 - Préparer la transition numérique.
La transition numérique c'est quand on utilise de plus en plus les outils informatiques.
Par exemple faire ses documents en ligne pour la banque plutôt que d'aller sur place.
 - Créer des transports publics plus simples et qui polluent moins.

- Rendre les aides sociales et les soins de santé meilleurs pour tout le monde.
 - Rendre l'économie plus inclusive.
Inclusif, c'est quand tout le monde participe.
 - Aider l'économie avec le travail et les nouvelles inventions.
- Il y a déjà des projets qui sont prêts.
- La Belgique doit donner son plan de relance à la Commission européenne avant le 30 avril 2021.

Les problèmes :

1. Le plan n'est pas assez social.
2. Le plan parle beaucoup de digitalisation.
La digitalisation c'est quand on demande aux personnes d'utiliser leur ordinateur pour faire des choses.

Ce n'est pas bien car il n'y a pas de solutions proposées pour les personnes qui ont des difficultés pour utiliser les ordinateurs ou qui n'ont pas d'ordinateur.
3. Le plan rend les personnes en situation de handicap moins autonome.
 - Autonome c'est quand on sait faire les choses soi-même.
 - Le plan augmente les différences entre les personnes en situation de handicap et les autres personnes.
4. Les besoins des personnes en situation de handicap n'ont pas été pris en compte :

- a. Beaucoup de choses n'ont pas été prévues comme :
- L'accessibilité des espaces et des bâtiments publics
 - La formation pour utiliser les ordinateurs
 - L'accès au travail
 - ...

- b. Dans le plan du gouvernement
il y a seulement 4 idées pour aider les
personnes en situation de handicap
et ce n'est pas sûr qu'elles soient utilisées.
C'est trop peu !

5. Le gouvernement a demandé son avis
au CSNPH trop tard.

On ne sait plus changer certaines choses.

Le gouvernement ne respecte pas
la Convention sur les droits des personnes
handicapées.

Qu'en pense le CSNPH :

- Le CSNPH pense que le plan du gouvernement oublie les personnes en situation de handicap.
- A cause du plan, le CSNPH a peur qu'il y ait plus de différences entre les personnes et que les personnes qui ont du mal à vivre dans la société aient encore plus de difficultés qu'avant.
- Le gouvernement aurait dû être plus inclusif dans son plan de relance.

Conclusion :

Le CSNPH pensait voir plus de projets pour les personnes en situation de handicap dans le plan de relance.

Le CSNPH dit que quand on aide les personnes en situation de handicap ça permet de rendre la société plus accessible.

Ça permet de :

- Faire participer tout le monde et améliorer l'inclusion.
- Que tout le monde puisse acheter des choses tout seul.
- Aider l'économie du pays.